

## PROCÈS VERBAL RÉUNION DU BUREAU Mardi 06 Juillet 2010 - 9h15 - INRA - CESTAS Pierroton

### Relevé de décisions

Le 06 juillet de l'année deux mille dix à neuf heures quinze, les membres du Bureau de l'Association Xylofutur se sont réunis à l'INRA de Cestas Pierroton, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

#### Membres du Bureau présents ou représentés

BLANCHARD Calixte, CRCI - CARNUS Jean-Michel, INRA - CHANTRE Guillaume, FCBA - CHARRIER Bertrand, UPPA - DELAS Joël, TEMBEC TARTAS - GRIGAUT Guillaume, CIBA - JOYET Patrick, GASCOGNE WOOD - LAFON Bruno, CRPF - MASSART Tanguy, FIBA - MENAUT Dominique - FORESTIERE de GASCOGNE - MORLIER Pierre, Vice-Président Pôle Xylofutur - - NAPIAS Gérard, ETFA - PLANTIER Eric, FP BOIS et Président FIBA - POMMIER Jean-Claude, UB1 - VIERGE Gérard - BEYNEL MANUSTOCK -

#### Membres du Bureau excusés

BEYNEL Jacques, BEYNEL MANUSTOCK -- CASTAGNET Christian, CASTAGNET DUMEOU - CHAPERON Henry, CAFSA - DAVEZAC Robert, SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN- LAURENT Catherine, FFB Aquitaine - LESGOURGUES Yves, CRPF - PINAUDEAU Christian, SYSSO - - SENS Denis, TEMBEC R&D - STAAT Frédéric, FCBA - - TASTET Vincent, PFT Aquitaine Bois - VINCENT Marc, SMURFIT KAPPA ROL PIN Président Pôle Xylofutur.

#### Invités Présents

COSSON Martine, Conseil Scientifique - LARRIEU-MANAN Annick - LATOUR Stéphane, Directeur FIBA et Pôle Xylofutur - NOTHIAS Jean-François.

Marc Vincent président étant excusé, c'est Pierre Morlier, Vice-Président qui ouvre la séance ; il est assisté de Stéphane Latour, Directeur; Annick Larrieu-Manan, Responsable Animation et Communication Xylofutur; Jean-François Nothias Responsable développement Xylofutur. Après avoir accueilli le nouveau Président du SYSSO Bruno LAFON, le Vice - Président aborde ensuite l'ordre du jour.

#### 1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DU 06 MAI 2010

Le Vice-Président demande s'il y a des remarques particulières et soumet le procès verbal au vote.

##### Première résolution

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

#### 2- RESSOURCES FINANCIERES

##### Autofinancement du Pôle à l'Horizon 2011 (Cotisations et Contributions)

Pierre Morlier donne la parole à Stéphane Latour. Ce dernier rappelle aux membres du bureau que dans le cadre du contrat de performances 2009/2011 l'Etat demande à tous les Pôles français d'atteindre un seuil d'autofinancement de 50% à fin 2011. Stéphane Latour précise qu'à ce jour l'autofinancement du Pôle Xylofutur est d'environ 25%. Il faudrait donc doubler ce chiffre en moins d'un an et demi pour satisfaire la demande de l'Etat.

Il indique que le barème des cotisations annuelles du Pôle est à peu près deux fois plus bas que ceux qu'appliquent les autres Pôles Français.

Il rappelle, comme il en a été débattu au dernier bureau, les difficultés auxquelles sont confrontés les permanents du Pôle afin que certains partenaires s'acquittent de leurs cotisations d'une part et des contributions sur les projets d'autre part, ces partenaires, dont certains sont membres du bureau, votent ces règles.

Devant ces difficultés, et rappelant que les cotisations comme les contributions sont les seules ressources d'autofinancement du Pôle, il propose de constituer un groupe de travail afin de réfléchir à des solutions durables qui soient acceptées et appliquées par tous.

Jean-Michel Carnus précise qu'il s'agit entre autres des laboratoires de l'INRA qui n'étant pas à une entité juridique, et à ce motif, ne peuvent payer la cotisation forfaitaire de 100 € alors même que l'entité - mère s'acquitte déjà de la cotisation annuelle de 400 €.

### Proposition d'un nouveau calcul des contributions et contrat associé

Avant de poursuivre le débat, Stéphane Latour donne la parole à Jean-François Nothias afin qu'il présente le projet du nouveau calcul de contributions et contrat associé puisque ces règles avaient été également mises en cause.

Ainsi les membres du bureau auront les différentes propositions afin de reprendre le débat.

Jean-François Nothias présente le système de calcul forfaitaire.

(Voir la proposition validée en bureau dans l'annexe jointe au PV)

Un contrat unique signé par le porteur du projet. (Voir contrat modifié joint)

Le débat s'engage à nouveau sur les solutions permettant d'atteindre 50% d'autofinancement. Plusieurs pistes de réflexion sont soulevées :

- Augmentation des cotisations en 2011,
- Application d'un forfait de 250 € HT sur l'assiette globale projet inférieure à 250 k€,
- Valorisation du temps passé par les principaux acteurs associés Président du Pôle, Présidents des Commissions : avec formalisation de convention de mise à disposition.

Ces propositions augmenteront certes l'autofinancement mais ne résoudront pas les soucis de trésorerie auxquels le Pôle se trouve confronté vers la fin de l'année à partir d'octobre.

Par ailleurs, Eric Plantier, Président de la FIBA, précise qu'au dernier bureau de la FIBA il a été décidé de ne plus faire d'avance de trésorerie au Pôle, en l'état actuel des choses. Il est en effet nécessaire que les partenaires des projets contribuent au Pôle.

S'appuyant sur des fonctionnements appliqués par d'autres Pôle, Stéphane Latour, propose à Jean-Michel Carnus que l'INRA communique au Pôle la liste de l'ensemble de ses laboratoires. Ainsi l'INRA acquitterait la cotisation forfaitaire de 100 € HT de tous les laboratoires rattachés qui ne seraient pas à jour du versement de la cotisation et ce dès l'année 2010.

Jean-Michel Carnus valide la proposition et indique que sous cette forme les cotisations pourront être versées.

L'affichage du Barème est modifié (le montant des cotisations est inchangé)

Dominique Menaut demande qu'une date butoir soit arrêtée pour organiser un groupe de travail concernant les cotisations et contributions du Pôle.

Stéphane Latour demande au bureau qui parmi les présents souhaite participer à ce groupe de travail :

- Guillaume Chantre propose son successeur Frédéric Staat,
- Jean-Michel Carnus et Dominique Menaut se proposent.
- Il est entendu qu'il faudra élargir à d'autres industriels et proposer à des représentants des universités de faire partie de ce groupe de travail.

### Deuxième résolution

- 1/ Le Bureau valide la constitution du groupe de travail « autofinancement du pôle » qui devra se réunir dès le mois de septembre 2010 pour transmettre ses propositions au bureau du Pôle d'octobre ou de novembre.
- 2/ Le Bureau valide la proposition de contribution forfaitaire versée par le porteur de projet et demande l'ajout d'un forfait de 250 € HT pour les projets d'assiette inférieure à 250 k€. Les contributions seront intégrées dans l'autofinancement de la Gouvernance.
- 3/ Le Bureau valide la modification de l'affichage des cotisations.

### Etat des versements des cotisations au 6 juillet 2010

Annick Larrieu-Manan indique que les cotisations encaissées à ce jour sont d'un montant de 47 000 € HT sur une enveloppe mobilisable totale de 56 900 € HT. Elle précise qu'une relance sur les adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation vient d'être envoyée par ses soins.

### 3. PREPARATION DE L'AG EXTRAORDINAIRE du 28 septembre 2009

#### Modifications des statuts

Comme décidé lors du dernier bureau Annick Larrieu-Manan a transmis aux membres du bureau le document modifié, afin que ces derniers fassent remonter les corrections complémentaires éventuelles pour une validation définitive du projet des modifications statutaires.

Stéphane Latour fait le point avec le bureau sur le fond du document. Deux corrections supplémentaires sont proposées par Guillaume Chantre, qui sont immédiatement consignées.

### Troisième résolution

Le Bureau valide à l'unanimité le projet de modifications des statuts qui sera présenté à l'assemblée générale extraordinaire le 28 septembre prochain pour validation définitive.

### Organisation de la séance de travail le matin de l'AG avec les invités d'honneur

Il est convenu d'inviter une personnalité pour faire un exposé en fin d'assemblée. Deux noms ont été retenus : Le Président de l'Université de Bordeaux, nouvellement élu, et Claude Roy, Conseil général de l'Agriculture de l'alimentation et des espaces ruraux à Paris.

Pierre Morlier, Vice-Président du pôle, propose de les accueillir dès le matin avec l'ensemble du bureau et d'autres invités (financeurs) pour une séance de travail.

### 4. ACTIVITES DE LA GOUVERNANCE

#### Actions de communication

Annick Larrieu-Manan précise que dans l'Esprit des Bois qui vient de paraître se trouve le détail de toutes les actions de communication événementielle à venir. Elle souligne toutefois :

- Qu'une vingtaine de projets sont déposés dans le cadre des Trophées aquitains de Design Industriels - TADI 2010,
- Qu'une quinzaine d'intentions de dépôt de projets dans le cadre des Trophées de l'Innovation et de la Collaboration Technologique ont été annoncées,
- Que le Pôle animera une conférence le 16 décembre 2010 dans le cadre de la manifestation « le Design dans tous ses Etats », organisée par l'association 4 Design.

Stéphane Latour intervient pour indiquer qu'à la demande des membres du comité de pilotage, de la 2ème Edition des RENCONTRES NATIONALES FORET - BOIS - CONSTRUCTION, 5 novembre 2010 à Bordeaux (Budget 45 500€), le positionnement du Pôle au côté du Congrès Expositions de Bordeaux, évolue vers une co organisation à leur côté.

Une convention qui définit les modalités de ce partenariat est en cours de rédaction.

Dans ce contexte, si les inscriptions des participants à cette journée se limitent à 100 personnes, le risque financier maximal estimé serait de 3 000 € HT pour le Pôle et de la même somme pour le CEB. Il soumet validation au bureau. L'objectif (raisonnable) étant évidemment d'atteindre l'équilibre.

#### Quatrième résolution

Le bureau valide le fait que le Pôle soit co-organisateur de cette journée avec le CEB ainsi que la prise de risque financière éventuelle telle qu'annoncée.

#### **Vie des projets**

En préambule, Pierre Morlier indique qu'il a réfléchi avec Jean-François Nothias à l'optimisation de l'organisation de la labellisation des projets. Il donne la parole à ce dernier afin qu'il présente les nouvelles procédures sur un power point.

#### **Nouvelle procédure d'évaluation des projets :**

Jean-François Nothias présente le projet d'instruction des dossiers.

Suite au dernier appel à projet et au courrier de Yves Lesgourgues, il est proposé une nouvelle procédure d'évaluation et de labellisation des projets. Il est proposé d'identifier les projets « recherche » et les projets « compétitivité et innovation » afin de les orienter soit vers le Conseil Scientifique soit vers le Président de la Commission concernée. Il est proposé également une nouvelle notion d'agrément pour les projets recherche lorsque la CT ne peut pas clairement identifier les retombées économiques attendues.

#### **Labellisations des Projets :**

- **TreeForJoule** : ce projet fait l'objet d'une procédure accélérée du 31 Mai 2010. N'ayant pas fait l'objet d'avis défavorables, la proposition de labellisation du Président du CSVP est acceptée.

- **Oaktrack** : ce projet fait l'objet d'une procédure accélérée du 29 Juin 2010 et a fait l'objet de remarques sur le manque de partenaires industriels en particulier. En conséquence, il est convenu de proposer au CSVP un agrément pour ce projet ANR.

#### Cinquième résolution

Le bureau valide les principes de la nouvelle procédure d'évaluation des projets en intégrant cette nouvelle notion d'agrément (cf annexe 4). Cette procédure sera intégrée dans le règlement intérieur et validée en Assemblée Générale.

#### **Partenariats :**

Jean-François Nothias rappelle les principaux partenariats en cours de montage :

- Axe construction : Cluster Eco-Habitat, Creadh, ABER-PGCE et le réseau bâtiment du MEEDDM.
- Axe chimie verte : Club des pôles chimie verte, Suschem-ACD, ACDV.
- Autres : Label EI (Entreprises Innovantes) des pôles, France Cluster et Innovalis.

#### **Adhésions**

Stéphane Latour et Jean-François Nothias soumettent au Bureau l'idée de faire adhérer le Pôle aux organismes suivants :

- ACDV (cotisation annuelle 2000 €) : l'objectif est la veille réglementaire et technologique/innovation et l'intégration du pôle au sein du réseau des organisations professionnelles et acteurs stratégiques de la chimie verte.
- France Cluster (cotisation annuelle 650 €) : ce réseau regroupe pôles et clusters, favorise les échanges et partages, permet d'accroître leur visibilité, faire du lobbying vis-à-vis de l'Etat par exemple et d'être informé (veille).

Futurobois, adhérent du Pôle depuis 2007, a fait savoir au Président Marc Vincent, suite à l'appel qu'il a reçu cette année, qu'il souhaiterait que le Pôle adhère à leur association. La question est de savoir si c'est une condition à leur adhésion.

### Sixième résolution

Le bureau décide de surseoir à l'adhésion à Futurobois car le Pôle n'adhère à aucune organisation inter professionnelle en Aquitaine.

En ce qui concerne ACDV et France Cluster, le bureau souligne qu'il faut aussi trouver les ressources humaines pour participer aux réunions de ces organisations. Le bureau donne son accord pour adhérer à ACDV et France Cluster et faire un bilan au bout d'un an avant de reconduire l'adhésion.

### **6. COMPTE-RENDU D'AVANCEMENT XYLOFORMATION**

Pierre Morlier explique qu'afin d'établir le catalogue de formations au profit la filière, le Pôle a été reçu, le 15 juin à Aquitaine Cap Métiers au **Service " Information et événementiels Métiers** par la Chef de service Emmanuelle Maillard.

Le catalogue interactif des formations qui a été fait pour le pôle de compétitivité Aérospatial Valley a été présenté. Accessible sur internet, il offre deux espaces, l'un ouvert au public et l'autre réservé aux industriels, aux organismes de formation et aux institutionnels.

L'objectif vise à conserver et adapter les compétences d'aujourd'hui, anticiper et développer les compétences de demain et favoriser l'attractivité des métiers.

Afin d'envisager un catalogue semblable pour la filière, deux dates ont été arrêtées avec cet organisme **Mercredi 28 juillet à 14h30 et Mardi 7 septembre à 14h30 à Aquitaine Cap Métiers**. Le Président de la commission Xyloformation Tanguy Massart suivra le dossier.

### Septième résolution

Le bureau valide la poursuite de cette collaboration afin de créer un E-catalogue pour la filière Bois.

### **7. QUESTIONS DIVERSES**

Pierre Morlier donne les informations suivantes au bureau : l'interlocuteur du Pôle au Conseil Régional Aquitaine ne sera plus Vincent Bost mais Philippe Courtade. De même, à la DIRECCTE Bertrand Frémaux est remplacé dans ses fonctions par Sophie Normand au 1<sup>er</sup> septembre.

Ensuite Pierre Morlier salue avec enthousiasme et générosité le travail assidu qu'a assuré Guillaume Chantre du FCBA dans les activités et l'accompagnement du Pôle. Guillaume intègre l'ITERG, il est remplacé dans ses fonctions au FCBA par Alain Bailly.

### **Initiative d'excellence Xyloforest**

Jean-Michel Carnus présente l'avancement du projet de plateforme Xyloforest aux membres du Bureau.

### **Présentation de IEED**

Jacques Tortos de Nobatek et Hélène Boisserie du Conseil Régional Aquitaine présentent le projet « d'institut post-carbone » national dans le cadre de l'appel à projet des Instituts d'Excellence en Energie Décarbonée IEED, du Grand Emprunt ou Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Un soutien du pôle sera sollicité pour ce projet qui associe l'INES, l'Université de Bordeaux, le FCBA et Nobatek.

L'Ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 13h00